

TÉLÉPHONIE FIXE

VTEL Jordanie reprend Lacom

La société Lacom (Consortium algérien des télécommunications) est reprise par la société VTEL Jordanie, spécialisée dans l'industrie des télécommunications. Un accord de cession de Lacom à VTEL Holdings devrait être signé aujourd'hui.

Chérif Bennaceur-Alger (Le Soir)- Trois mois après la dissolution de Lacom, décidée en assemblée générale des actionnaires début novembre 2008 au Caire, le sort du second opérateur de téléphonie fixe en Algérie semble définitivement scellé.

Détenue à parts égales par les sociétés Orascom Telecom et Egypt Telecom, Lacom vient d'être reprise par la société VTEL Jordanie, filiale de la multinationale VTEL Holdings, acteur et investisseur leader dans l'industrie des télécommunications et basé à Dubaï (Emirats arabes unis).

L'accord de cession, en partenariat avec AnwarNet, fournisseur

privé d'accès à Internet et de VOIP et membre du groupe moyen-oriental Munir Sukhtian International, devrait être signé aujourd'hui.

Ce qui étaye les propos du P-dg d'Orascom Telecom, Naguib Sawiris, qui avait déclaré en novembre dernier qu'«il y a (actuellement) des pourparlers avec une société qui souhaite racheter Lacom...».

Cet accord relance ainsi les activités de Lacom qui avaient été suspendues après deux années de déconvenues pour ce consortium.

Détenteur de la seconde licence de téléphonie fixe depuis 2006, pour une offre de 65 millions de dollars, Lacom voulait

contribuer à combler le déficit criant en ce domaine et a commencé par déployer son réseau de téléphonie et d'Internet dès 2006 et offrir un accès quasi gratuit à ces deux services.

Mais en deux ans d'activité, Lacom n'a pu attirer que 20 000 abonnés seulement et n'a pas rempli ses obligations contractuelles en termes de couverture et de déploiement technique.

Voire, Lacom a subi des pertes financières (42 millions de dollars en 2006) et n'a pas pu honorer ses engagements en matière d'interconnexion avec les autres opérateurs de téléphonie.

Des déconvenues que les actionnaires de Lacom ont imputées à l'Etat algérien, à travers l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) qui a refusé leurs demandes en matière de dégroupage et utilisation



Naguib Sawiris, P-dg d'Orascom Telecom.

Photo : DR

de la technologie du Wimax.

Comme les responsables de Lacom ont ciblé le manque de respect des règles de la concurrence. A ce propos, le manager d'Orascom Telecom avait affirmé : «Dès que nous

avons commencé notre activité, Algérie Télécom (l'opérateur public de téléphonie) a réduit ses prix en dessous du coût. Nous avons porté plainte. En vain.»

A contrario, des observateurs ont considéré que

Lacom avait fait un choix erroné en utilisant le procédé de téléphonie sans fil WLL, une technologie chinoise offrant une prestation bas de gamme et un accès peu rapide à l'Internet (50kb/s).

C. B.

EMPRUNT OBLIGATAIRE ALGER MÉDINA

De solides garanties pour les souscripteurs

Annaba est l'une des étapes que Mohamed-Abdelwahab Rahim, président-directeur général de la Spa Dahli, a inscrite sur son agenda.

Mohamed-Abdelwahab Rahim s'y est rendu lundi pour expliquer l'opération «emprunt obligataire grand public», destiné à financer le mégaprojet portant réalisation sur une surface de 1 million de m² de «Alger Medina» aux Pins-Maritimes, à Alger.

Lors de la conférence de presse animée à l'hôtel Sabri, sur la corniche de Annaba, M. Rahim a précisé que son projet est, d'une certaine manière, un pool algéro-algérien, où devraient être regroupées des activités socioéconomiques.

«Alger Medina permettra de se mettre au diapason des autres capitales à travers le monde», souligne-t-il.

Cette nouvelle ville, qui sera totalement achevée à l'horizon 2012 et dont les buildings sont au stade de la finition, est appelée, au fil du temps, à raconter sa propre histoire.

Outre les buildings, cinquante restaurants, un parc aquatique et une

marina seront réalisés. Le projet, enthousiasmant sur le plan architectural, l'est aussi au plan socioéconomique.

Il est appelé à attirer des hommes et des femmes d'affaires, des touristes et des plaisanciers. Il sera également créateur de 11 000 emplois directs et autant, si ce n'est plus, d'emplois indirects.

La marina, qui sera fonctionnelle dès 2012, sera unique en Algérie. Elle aura pour objectif de palier la saturation des ports de plaisance du Bassin méditerranéen.

«Il n'est pas normal que l'Algérie, qui dispose de 1 200 km de côtes, n'ait pas une marina pour l'accostage des bateaux de plaisance étrangers», a maintes fois répété le p-dg de la Spa Dahli. Mohamed-Abdelwahab Rahim et ses proches collaborateurs ont fourni des explications pour une adhésion massive à l'opération «emprunt obligataire grand public», comme ils ont essayé de



Mohamed-Abdelwahab Rahim.

Photo : Samir Sid

mettre fin aux appréhensions sur «la grande bonne affaire» que la Spa Dahli propose aux souscripteurs désireux de s'inscrire sur le registre ouvert à cet effet, au niveau des plus grandes banques algériennes, dont six étatiques.

Emprunt garanti, intérêts sans impôts, possibilité de disposer rapidement de son avoir, la proposition est véritablement alléchante.

Bien qu'elle n'ait toujours pas atteint son rythme

de croisière, la démarche entamée par l'initiateur du projet Alger Medina ne peut qu'aboutir.

Il ne peut pas en être autrement, quand on sait que l'emprunt est garanti par l'Etat et par une assurance tous risques, que représente l'hypothèque de l'hôtel Hilton et des tours ABC, biens de la société.

Le montant nominal de l'emprunt est fixé à 8,3 milliards de dinars. «Alger Medina» se veut un pool

de représentants de différentes activités : restauration, hôtellerie, loisirs, détente, centres d'expositions commerciales et scientifiques permanentes, salles de conférences, showrooms, stands ou vitrines.

Pour la réalisation de son projet, la Spa Dahli s'est inspirée des projets du genre à travers le monde, notamment les tours jumelles de New York, détruites, comme on le sait, à la suite des attentats de septembre

2001. Concrètement, Alger Medina vise à accueillir des centaines d'activités, des banques aux textiles, du tourisme à l'électronique, en passant par la maroquinerie, l'édition, l'ameublement, la bureautique et l'agroalimentaire.

Toutes ces activités seront regroupées dans une mosaïque de «bâtiments intelligents», qui seront mis à la disposition des opérateurs économiques nationaux et étrangers. Le manque d'engouement de la part du public, au lendemain du lancement le 11 janvier 2009 de l'opération, n'inquiète pas outre mesure le P-dg de la Spa Dahli.

«Il est notoirement connu que c'est toujours à quelques jours de l'échéance du délai imparti pour les souscriptions, que le grand public réagit.

Cette opération ne faillira pas à la tradition. Nous nous attendons à un grand rush, au regard des solides garanties, dont celles de la Cosob, que nous offrons», estime notamment M. Rahim.

A. Bouacha